



# **'NOSEGREGATION: Actions au niveau local contre la ségrégation scolaire des roms**

## **D2.5. Carte de la ségrégation dans les écoles en Belgique**

**Auteur: Ivan Ivanov**

Bureau européen d'information sur les roms

---

**'NOSEGREGATION: Actions au niveau local contre la ségrégation scolaire des roms**

Financées par les Programmes des droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020 r.). Projet  
N° 848854.

Le soutien de la Commission européenne pour l'édition de cette publication ne constitue pas une approbation  
du contenu qui reflète uniquement les visions de l'auteur, et la Commission n'assume non plus la  
responsabilité quant à l'information y contenue.



## **Education des roms en Belgique. Suppression de la ségrégation à l'école.**

Après l'ouverture des frontières suite à la chute du Rideau de fer les roms de l'Europe centrale et orientale partirent à la recherche d'une meilleure vie dans les pays de l'Occident. Cette migration des romes au cours des 30 dernières années se faisait dans un contexte politique et économique difficile marqué par la tension et la violence, qui touchèrent le plus les pauvres et les marginalisés. En même temps la décomposition de l'appareil communiste d'Etat conduisit à la renaissance du nationalisme et des groupes ethniques locaux. Les roms furent stigmatisés encore plus: d'une part ils furent accusés de beaucoup de problèmes, en particulier de délinquance et de fraude au système social, et d'autre part, les difficultés économiques que toute la population dut subir dans ces pays, soulignèrent l'impitoyable concurrence des ressources (surtout dans les régions ayant souffert le plus de la désindustrialisation grave). La déception parmi ceux qui ne sont pas de l'éthnie rom et la brutalité des réformes économiques se traduisirent par des formes agressives de xénophobie et des mouvements radicaux droits, engendrant des comportements antirom agressifs. Sous la pression du manque de ressources, mais aussi suite à des actes de violence, d'attaques, et même purification ethnique de villages entiers, ainsi que suite à l'accès fort limité à divers domaines à causes de démarches publiques discriminatoires, les roms émigrèrent en masse dans les pays de l'Occident (plus particulièrement en Allemagne, Autriche, aux Pays -Bas, en Belgique, Italie et France). La Belgique fut et continue d'être une destination pour les roms venant principalement de Roumanie, Bulgarie et Macédoine, Slovaquie et Kosovo. Les roms furent également parmi les plus médiatisés, présentés par la rhétorique occidentale comme „un attroupement de tziganes orientaux“. La peur d'une invasion tzigane conduisit à la mise en place de mesures de sécurité et de restrictions par les autorités de l'Europe de l'Ouest (rapatriement forcé par des vols-charters, procédures judiciaires, etc.). Portant la plupart d'eux trouvèrent le moyen de rester en Belgique, eurent un emploi ou travaillèrent au noir et purent envoyer leurs enfants à l'école.



La plupart des roms rejoignent des proches, amis ou voisins avec l'espoir de trouver un soutien dans leur nouvelle vie au nouvel endroit. Les roms créent de cette manière des groupes, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils créent des communautés ségréguées. En Belgique les roms vivent principalement dans des quartiers, habités par d'autres migrants, essentiellement des africains de l'Afrique subsaharienne, des marocains, des turcs ou autres migrants de l'Europe centrale et orientale qui ne sont pas des roms. Dans ce sens les enfants roms fréquentent des écoles ségréguées pour immigrés, où les roms ne sont pas les seuls à être ségrégués. Ceci est déterminé par la région dans laquelle ils habitent, puisqu'il n'y a pas de région où les roms sont les seuls à être ségrégués, par conséquent il n'y a pas d'écoles entièrement ségréguées pour roms.

Belgique – des habitants de caravanes: Selon les estimations 2300 habitants de caravanes (roms nomades) habitent des endroits, destinés à la mise en place de caravanes ou dans des campings en Flandre, Valonie et Bruxelles. En fonction du type d'endroit destiné aux caravanes, leur mobilité peut varier d'un séjour permanent ou prolongé à un séjour saisonnier ou plus court. La majorité des habitants des caravanes habitent des zones publiques ou privées de manière légitime, alors que les organisations locales ou les équipes de coordination contrôlent leur séjour.

Belgique - roms: Il existe deux groupes de Roms, résidents de longue durée et Roms récemment arrivés d'Europe de l'Est, représentant une population d'environ 30 000 personnes à travers la Belgique. Les Roms résidents de longue durée sont ceux qui émigrèrent en Belgique dans les années 1990, principalement depuis les pays de l'ex-Yougoslavie, en tant que citoyens non européens. Depuis leur arrivée, nombre d'entre eux devinrent résidents en Belgique et selon les études menées ils sont généralement plus intégrés dans la société belge que les migrants plus récents, qui viennent principalement de Bulgarie, de Roumanie et de Slovaquie. Ces Roms récemment arrivés représentent la plus grande population rom en Belgique. Ils vivent dispersés dans les villes plutôt que concentrés dans des zones particulières.



L'enseignement en Belgique est réglementé et en grande partie financé par l'une des trois communautés : flamande, française et germanophone. Chaque communauté a son propre système scolaire, avec de petites différences entre eux. Le gouvernement fédéral joue un rôle assez périphérique: il décide directement de l'âge de la scolarité obligatoire et indirectement du financement des communautés.

Les écoles peuvent être divisées en trois groupes :

1. Écoles communales
2. Écoles publiques subventionnées organisées par les provinces et les municipalités
3. Écoles gratuites subventionnées organisées principalement par une organisation affiliée à l'Église catholique.

Ce dernier groupe est le plus important, tant en nombre d'écoles qu'en nombre d'élèves. L'éducation en Belgique est obligatoire entre 6 et 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Les étapes de l'éducation sont les mêmes dans toutes les communautés :

Enseignement présecondaire

Enseignement préscolaire - 6 ans

École primaire 6–12 ans

Enseignement secondaire 12–18 ans

Les rapports indiquent que le système scolaire belge est très ségrégué. Des niveaux d'éducation plus bas sont observés dans les écoles où les élèves sont majoritairement issus de l'immigration. Des chercheurs de l'UE recueillent de nouvelles données et des informations sur la composition des écoles et la cohésion de l'enseignement pour s'assurer que la ségrégation ne signifie pas nécessairement une différence dans les normes d'éducation.

L'effet négatif potentiel de se voir grandir dans un quartier défavorisé ségrégué a fait l'objet de nombreux sujets littéraires. Cet effet est appelé "l'effet de voisinage". En ce sens, les quartiers semblent influencer certains résultats tels que le niveau de scolarité attendu.



Grandir dans des quartiers très pauvres diminue l' de l'enfance et augmente les problèmes de comportement, l' abandon scolaire.

L'effet de quartier, à savoir l'environnement ségrégué des immigrants, peut influencer les résultats de l'enfant et de l'adolescent sous différents aspects : ressources économiques, caractéristiques parentales, comportement parental, environnements scolaires, groupes d'enfants du même âge ou opportunités économiques (voir le modèle heuristique de Brooks-Gunn et al. , 1993). Dans leur paerçu de littérature Jencks et Mayer (1990) mettent en avant trois schémas pour expliquer l'avantage de grandir dans un quartier privilégié. En premier lieu sous un aspect épidémique où les comportements sont contagieux, un enfant se comporte mieux lorsqu'il grandit parmi des enfants bien élevés. Bien que de nombreux parents tentent d' offrir une meilleure scolarisation à leurs enfants, ils font face à une résistance et instabilité qui constituent un empêchement au quotidien.

Cependant, ce résultat n'est pas incompatible avec l'effet de voisinage et les schémas présentés (Nagels, Rea, 2007). Par ailleurs, Bacqué et Fol (2007) soulignent le fait que dans les études de l'effet de quartier, l' encastrement local est lié à une logique interne, intrinsèque des classes sociales inférieures.

Ils mettent en évidence le fait que trop souvent l'immobilité et l'encastrement local sont considérés négatifs alors que la mobilité est toujours considérée positive.

### **Systeme éducatif francophone**

Depuis 1989, la Belgique compte trois systèmes éducatifs distincts reflétant la division du pays en trois communautés linguistiques. Les communautés néerlandaise et francophone accueillent la majorité de la population étudiante (respectivement environ 55 et 44 % des élèves) tandis que moins de 1 % de cette population fréquente les écoles de la Communauté germanophone. Les deux principaux systèmes éducatifs sont gérés séparément mais continuent de se rassembler en termes de règles et de structures de financement. Dans cet article, nous nous intéresserons uniquement aux écoles de la Communauté française (appelée Fédération Wallonie-Bruxelles ci-dessous) situées en Région de Bruxelles-Capitale (improprement appelée Bruxelles dans le présent article). Le système scolaire francophone



est basé sur la liberté de choix scolaire alors qu'il est en même temps organisé comme un marché mal régulé. La constitution belge garantit la gratuité de l'enseignement. Elle garantit notamment que les parents sont libres de choisir l'école que fréquentera leur enfant, que l'école est gratuite et que les organismes de l'éducation sont subventionnés. Dans ce contexte, il est important de noter que les écoles sont financées par habitant. Les écoles sont par conséquent en concurrence, et mettent en œuvre des stratégies spécifiques (plus ou moins spécifiques) pour attirer les élèves sur lesquelles reposent principalement les subventions publiques. Des études montrent que les politiques éducatives du quasi-marché en Belgique conduisent en fin de compte à une ségrégation des élèves dans différentes écoles en fonction de certaines caractéristiques démographiques et/ou performances, générant à la fois des écoles « ghetto » et « écoles-réserves ».

Dans ce système, les familles et l'école sont les deux principaux acteurs de la reproduction des ségrégations et des hiérarchies scolaires (Delvaux, Joseph, 2006 ; Devleeshouwer, Rea, 2011). Cette reproduction se produit par les actions des familles et des écoles à un niveau local. Dans les systèmes fondés sur le libre choix scolaire, la configuration spatiale des inégalités scolaires est due en grande partie aux politiques de positionnement des écoles sur le quasi-marché et aux stratégies de choix scolaire des familles (de Souza et Leal, 2006). Dans les systèmes de quasi-marché, les écoles ont tendance à développer des actions pour attirer les élèves afin de conserver leurs subventions ; tandis que les familles développent des stratégies de choix pour trouver ce qu'elles pensent être la meilleure école pour leurs enfants.

### **Système éducatif flamand**

Compte tenu de la tradition de la liberté scolaire en Flandre (Belgique), les autorités ne peuvent imposer une mixité des populations scolaires sans avoir à faire face à des restrictions légales et à des contre-actions. La déségrégation socio-ethnique est donc appréhendée avec des mesures relativement « douces » et elle est de par sa définition un processus à long terme. En deuxième lieu ils considèrent que les décideurs politiques flamands ont beaucoup d'attentes des politiques visant à lutter contre la ségrégation socio-ethnique dans l'enseignement primaire. Cependant, les hypothèses sous-jacentes ne sont pas suffisamment



étayées par les résultats de la recherche scientifique, et les études sur les effets des politiques de déségrégation sont rares. Cela signifie que tant la légitimation que l'efficacité de la politique actuelle de déségrégation restent discutables. Troisièmement, les autorités soutiennent ( ?) qu'étant donné les avantages incertains de la mixité des populations scolaires au niveau des élèves et la persistance des concentrations de migrants dans les écoles urbaines, la politique éducative devrait se concentrer davantage sur la réalisation d'un enseignement de qualité dans les écoles « des noirs », plutôt que sur s'efforcer d'avoir des écoles mixtes.

De nombreuses études montrent que les niveaux de performances éducatives ont tendance à être plus faibles chez les enfants immigrés. Les données de l'OCDE montrent que cette inégalité est plus prononcée en Autriche, en Allemagne, aux Pays-Bas et surtout en Belgique. Cependant, les données suggèrent également que ces mauvaises performances en Belgique ne proviennent pas seulement des facteurs socio-économiques habituels associés au faible résultat scolaire. Alors, est-ce la faute du système éducatif belge?

La ségrégation est évidemment l'un des principaux facteurs négatifs, mais la question clé est de comprendre dans quelles circonstances elle peut être atténuée. Normalement, les Roms fréquentent des écoles qui ont une majorité d'élèves issus de l'immigration, tandis que d'autres seront presque entièrement composées d'enfants non immigrés. Mais lorsque l'on compare des écoles qui ont une composition d'élèves similaire, on peut encore trouver des écarts importants. Les enfants de certains s'en sortent beaucoup mieux que les enfants d'autres.

L'effet de composition de l'école est bien connu : une concentration d'élèves roms et d'élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés les amène souvent à des performances collectives plus basses. Des études sont en cours pour voir si dans les écoles belges fortement ségréguées, cet effet est renforcé ou affaibli par les attitudes, les politiques et les caractéristiques des écoles individuelles et des enseignants eux-mêmes.

Certaines recherches ont déjà révélé que la ségrégation devrait également être envisagée au niveau de la classe, et pas seulement entre les écoles. Les futures études internationales doivent tenir compte des politiques internes des écoles qui pourraient renforcer la ségrégation au sein des écoles elles-mêmes.



L'un des effets systémiques peut être la manière dont les jeunes enseignants des écoles publiques belges francophones se voient attribuer leur premier poste. Ils sont généralement nommés dans une école dans le besoin, qui compte nécessairement une grande proportion d'élèves issus de milieux roms, immigrés et socio-économiquement marginalisés. Ces écoles se retrouvent avec une forte proportion d'enseignants moins expérimentés ; et la cohésion du personnel est faible parce que les nouveaux enseignants ont tendance à quitter leur poste peu de temps après leur affectation initiale.

### **Réforme du système éducatif**

Les résultats de la recherche firent la une des journaux en Belgique à deux reprises. Y fut mis en évidence ce que Jacobs appelle le « double handicap » pour les immigrants : ils partent d'un niveau socio-économique inférieur et sont ensuite plongés dans un système éducatif qui retarde la réussite scolaire.

Les autorités éducatives belges souhaitent réduire l'impact de la ségrégation sur les opportunités éducatives, mais doivent identifier ce qui stimule les niveaux de réussite dans certaines écoles ayant des positions de départ socio-économiques similaires. Le défi consiste à transformer les connaissances de la sociologie de l'éducation en stratégies qui peuvent être utilisées pour l'amélioration de l'école. Etant donné la complexité du système éducatif belge et des pratiques établies qui défavorisent les Roms, les gens du voyage et les autres communautés immigrées, toutes les parties prenantes, élèves, enseignants, parents, décideurs politiques et hommes politiques doivent d'abord adopter un objectif commun - une bonne école pour chaque enfant - puis travailler ensemble pour surmonter les obstacles. L'égalité des chances est essentielle pour la société, elle gaspille le talent des élèves roms qui sont privés d'une bonne éducation. La plupart des familles roms envisagent est de s'installer et de mener leur vie en Belgique. Ne pas mobiliser et utiliser ce talent, d'une part, c'est gâcher les opportunités de ces enfants pour une meilleure réussite dans la vie et d'autre part, cela nuit à la viabilité de la société belge et du système économique.

### **Le système éducatif belge dans le focus des organisations internationales**





En 2009, la **Commission européenne contre le racisme et l' intolérance** recommanda aux autorités belges de poursuivre et d'intensifier leurs efforts pour garantir à tous les enfants d'origine étrangère l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation. L'ECRI leur a recommandé en particulier de continuer à promouvoir la mixité sociale dans les écoles publiques et de mettre davantage l'accent, dans la formation initiale et continue des enseignants, sur la nécessité de lutter contre le racisme et la discrimination raciale d'une part, et d'autre part sur les moyens par lesquels de la diversité enrichit la société belge. Dans ses Conclusions de 2012, l'ECRI a estimé que cette recommandation n'avait pas été mise en œuvre. Le Baromètre de la diversité en éducation 2018 montre qu'il n'y a pas eu d'amélioration de la situation dans ce domaine ni dans la communauté flamande ni dans celle française, et qu'il existe de fortes disparités en termes de performances selon le milieu socio-économique des élèves, ainsi que des préjugés lors de la sélection en fonction de l'origine ethnique ou sociale ainsi que des préjugés basés sur le sexe. Ce Baromètre nous montre également que la plupart des enseignants se sentent impuissants ou abandonnés lorsqu'il s'agit de gérer la diversité en classe. Face à cette situation, il est indispensable que la diversité des élèves soit un axe majeur d'attention dans la formation initiale et continue des enseignants. Les écoles doivent également être plus actives dans la lutte contre les problèmes de harcèlement, en particulier le harcèlement des élèves issus de groupes minoritaires, qui en sont les victimes le plus souvent.

Pour beaucoup de Belges les Roms restent une énigme. La plupart d'entre eux arrivèrent d'Europe de l'Est au cours de la dernière décennie, après que la Bulgarie, la Slovaquie et la Roumanie devinrent membres de l'Union européenne. Contrairement aux idées reçues, le terme Rom ne désigne pas une nationalité mais un groupe ethnique, et la majorité des Roms ne sont plus nomades, préférant s'installer dans une communauté. Une autre idée fausse répandue est que les familles roms ne comprennent pas l'importance de l'éducation. Les experts flamands indiquent toutefois les barrières sociales qui rendent difficile l'intégration des Roms dans le système scolaire. Le principal obstacle est la langue, mais il existe aussi de nombreux autres obstacles qui doivent être surmontés. Une étude de l'Université de Gand montre que 19% des enfants d'origine slovaque dans le système scolaire primaire de Gand sont inscrits dans l'enseignement spécial, contre 7% des enfants flamands. Dans



l'enseignement secondaire, la différence est plus prononcée – 33 % d'élèves slovaques contre 5 % de Flamands de souche. La majorité de ces étudiants slovaques sont des Roms. Les résultats indiquent clairement qu'il y a un problème.

En Flandre, il existe des classes d'accueil personnalisées pour les nouveaux arrivants qui ne parlent pas le néerlandais appelées *Okan*. Ce programme vise à intégrer les jeunes dans l'enseignement ordinaire en se concentrant sur la barrière de la langue.

Selon les études, les Roms ont besoin de classes qui se concentrent également sur les compétences scolaires de base et que ces classes pourraient également aider les enfants réfugiés ou d'autres enfants immigrés.

Les jeunes Roms sont également confrontés à d'autres problèmes liés à leur culture, comme la coutume de se marier à un très jeune âge - souvent entre 15 et 18 ans. Et de nombreuses familles souhaitent garder les adolescentes à la maison pour les aider à s'occuper du ménage. Il existe de grandes différences entre les communautés roms, qui sont souvent liées à la religion, à certaines cultures locales et régionales, aux traditions et à la langue.

Agnes Van Camp représentant du Département de formation des enseignants du primaire du Collège universitaire d'Artevelde, explique un projet pilote avec des enfants roms. "Beaucoup d'enfants n'ont jamais été scolarisés auparavant, ils ont donc des connaissances très limitées et des problèmes de concentration". "Le groupe est également très diversifié : ils sont d'âges différents, ont des niveaux de compétence différents et parlent des langues différentes."

Etant donné que les familles ne peuvent rester sur place que trois semaines au maximum, il est extrêmement difficile d'avoir des progrès durables. C'est pourquoi la flexibilité est essentielle. « Nous devons nous adapter aux différents profils des enfants et nous assurer que les leçons contiennent suffisamment de variations et de jeux amusants pour attirer leur attention », dit-elle. Les cours ne se déroulent pas selon un horaire particulier, mais sont plutôt organisés de manière improvisée. « La plupart des parents sont heureux que leurs enfants bénéficient d'opportunités qu'ils n'ont jamais eues », explique Van Camp. « Il est également utile que les enfants puissent aider leurs parents à comprendre les signes et les lettres. »

Les autorités éducatives de Gand tentent également de répandre cette idée dans d'autres sites de voyageurs en Flandre.



Les familles vont souvent d'un site flamand à l'autre et s'il y avait des projets similaires sur tous les sites, les enseignants pourraient assurer une formation continue. Les familles roms qui séjournent généralement sur le site de Gand appartiennent à trois communautés : les « Roms » d'Europe occidentale, les « voyageurs » français et les « voyageurs » irlandais

Les Roms de Bulgarie, de Roumanie et de Slovaquie, par exemple, ont tendance à s'installer au même endroit. Depuis la fin des années 1990, de grands groupes de ces communautés migrèrent migré vers la Flandre à la recherche d'une vie meilleure. Cette tendance se renforça lorsque la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie rejoignirent l'Union européenne au milieu des années 2000.

Un projet de recherche mené en 2013 à l'Université de Gand montra que les enfants de ces communautés de migrants en particulier ceux de Slovaquie, ont du mal à s'intégrer dans le système éducatif ordinaire. Ils se retrouvent souvent dans le système d'éducation spécialisée pour élèves handicapés. Dans le cadre de ses recherches, Elias Hemelsoet, conseiller en politique éducative, découvrit que 19 % des enfants slovaques du système d'enseignement primaire de Gand suivent des cours d'éducation spéciale, alors qu'il ne sont que 7 % parmi les enfants flamands. Dans le système d'enseignement secondaire de Gand, la différence est encore plus marquée - 33 % des élèves slovaques contre 5 % des Flamands. Beaucoup d'enfants roms n'étaient que peu scolarisés dans leur pays d'origine et le système scolaire ordinaire de Flandre n'est pas adapté à leurs besoins", explique Hemelsoet, qui travaille désormais comme conseiller politique auprès du réseau scolaire GO! de la Communauté flamande. Puisque les Roms sont souvent sévèrement discriminés en Slovaquie, les parents se méfient souvent de la société civile en général et ont tendance à ne pas encourager les enfants à aller à l'école".

Entre-temps la ville de Gand étudie de nouvelles démarches pour intégrer les enfants roms dans le système scolaire ordinaire. La ville soutient un projet dans lequel des experts jouent le rôle d'intermédiaire entre les écoles et les familles roms. « Ils essaient de développer la confiance des familles roms dans le système scolaire et aident le personnel scolaire à travailler avec les élèves et les parents », explique Hemelsoet. Les experts suggèrent que des classes d'accueil ciblées soient également organisées pour préparer les adolescents sans scolarité



préalable, comme de nombreux jeunes Roms, à l'enseignement ordinaire. Les classes générales d'accueil pour les nouveaux arrivants en Flandre ont du mal à intégrer ces jeunes.

## **L'espérance de vie des roms et des gens du voyage, vivant en Belgique est inférieure à l'espérance de vie de la population générale de cinq pays de l'UE**

Une enquête réalisée en 2020 par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) mit en évidence que l'espérance de vie des hommes et des femmes roms et itinérants en Belgique avait diminué de 14 ans par rapport à celle de la population générale du pays. L'enquête inclut plus de 4 000 personnes de plus de 16 ans en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en France, en Irlande et en Suède qui s'identifièrent comme Roms ou gens du voyage sur leur expérience de la discrimination dans des domaines allant de l'éducation et du marché du travail à l'accès à soins de santé et logement décent.

En Belgique, l'agence interrogea 606 personnes au total à Bruxelles et en Flandre qui s'identifièrent comme Roms ou Caravaniers, « deux groupes très distincts » également présents aux Pays-Bas.

Dans l'ensemble, l'enquête révéla que l'espérance de vie des Roms et des gens du voyage dans les six pays étudiés était « bien inférieure » à celle de la population générale, de 9,8 ans en moyenne pour les femmes et de 10,2 ans pour les hommes.

L'enquête montra que, dans l'ensemble, près de la moitié (44 %) des personnes interrogées avaient été victimes de harcèlement dû à la haine au cours de l'année précédant l'enquête et que 7 % avaient été agressées physiquement "parce qu'elles étaient des Roms et des gens du voyage". La scolarisation des enfants roms en Belgique comporte encore des obstacles. Parmi les principaux obstacles à leur meilleure scolarisation c'est la grande pauvreté dans laquelle vivent de nombreuses familles roms, qui s'accompagne parfois de situations de manque de domicile. En ce qui concerne les gens du voyage, il semble que la principale raison de leur faible participation à l'éducation est qu'il n'existe actuellement aucun système scolaire adapté à leur mode de vie mobile. Le monitoring de la société civile rom recommande, entre autres, que la Belgique rende obligatoire la mise en place de sites pour les gens du voyage ; promouvoir l'emploi de médiateurs Roms et gens du voyage, en particulier dans les domaines



de l'éducation et de la santé ; appliquer la loi anti-discrimination dans le domaine de l'emploi; développer des alternatives d'hébergement adaptées aux familles sans abri ; instituer un moratoire sur les expulsions de gens du voyage en hiver ; et informer et soutenir la communauté rom dans son accès à l'éducation et aux soins de santé.

### **Elaboration de carte des communautés rom en Belgique et du pourcentage de roms fréquentant l'école**

Il y a beaucoup de roms qui habitent en Belgique et ce document ne prétend pas fournir de données précises sur leur localisation et leur nombre. Des informations pour une plus grande concentration de Roms dans certaines zones sont fournies par des militants roms représentant différentes communautés de Roms et de gens du voyage, ainsi que les informations recueillies lors des visites sur place des représentants d'ERIO.

- **A Bruxelles** vivent la plupart des représentants mentionnés de pays de l'Europe centrale et Orientale, mais y prédominent les roms de Bulgarie et de Roumanie. Ceux-ci sont concentrés principalement:

-

- **Anderlecht** - roumains, bulgares, macédoniens
- **Schaerbeek** - bulgares, roumains
- **Saint Jose** - roumains, bulgares
- **Laeken** - bulgares
- **Vilvoorde** - macédoniens, bulgares et roumains

#### **Valonie**

- **Charleroi** - macédoniens, kosovares, roumains
- **Namur** - communautés itinérantes, roumains, bulgares, kosovares, macédoniens
- **Liège** - communautés itinérantes, roumains, bulgares
- **Verviers** - communautés itinérantes, kosovares
- **Anvers** - roumains, bulgares, macédoniens



- **Saint -Nicolas** - kosovares, macédoniens
- **Alost** - communautés itinérantes
- **Gand** - bulgares, roumains, slovaques
- **Ostende** – gens du voyage, serbes, macédoniens

A Bruxelles les roms fréquent principalement les écoles suivantes:

### **Anderlecht - Molenbeek:**

#### **Francophones:**

- IND - collège
- Leonard de Vinci - collège
- Marius Renard - lycée
- IND - lycée
- Leonard de Vinci - lycée
- P8-M5 -Les Tourterelles
- Ecole St. Pierre
- Ecole St. Marie
- Institut Notre Dame
- Ecole St, Francois- Xavier
- M6 Les Petits Goujons
- Ecole 7
- Serge de Crenz – formation professionnelle après l'âge de 17 ans

#### **Flamandophones:**

- GBS Kameleon - collège
- GBS Dertien - collège
- St Guido Institute - lycée
- Group Intro - formation professionnelle après l'âge de 15 ans



### **Schaerbeek:**

#### **Francophones:**

- Ecole 1- études primaires
- Français:
- Ecole 1- collège
- Ecole 8 - collège
- Guy Cudell - lycée
- Emile Max - lycée
- St. Marie - lycée

#### **Flamand:**

- St. Lucas - collège
- Annessens- lycée

### **Défis qu'affrontent les enfants roms à l'école**

- Ne connaissent pas la langue officielle – souvent, les enfants roms arrivés de l'étranger ont des difficultés à suivre le programme scolaire en raison du manque de connaissance de la langue officielle. Les parents sont également impuissants car ils ne parlent pas aussi bien la langue.
- Un nouvel environnement culturel – les enfants roms en bas âge (débutants) ne connaissent et n'ont vécu que dans l'environnement culturel rom, voire pas dans l'environnement de la culture majoritaire de leur pays d'origine. En les plaçant dans un nouvel environnement sans transition adéquate vers le nouvel environnement scolaire, ils .....repartent avec un sentiment d'insécurité, de peur et de confusion.
- Les programmes scolaires ne sont pas conformes à leur culture et sont difficiles à adapter aux besoins des enfants.
- Absentéisme –



Souvent, les enfants roms sont absents de l'école. Vivant dans des familles à faibles revenus et dans des conditions défavorables, ils souffrent souvent de différentes maladies. En plus de leur mauvais état de santé, le faible statut socio-économique est également la raison pour laquelle les parents ne peuvent pas procurer les vêtements, et les fournitures scolaires. Les parents les empêchent d'aller à l'école car ils ont besoin de quelqu'un pour s'occuper des jeunes enfants.

- Abandons scolaires précoces - en raison de mauvais résultats pendant l'année scolaire, d'un manque de motivation dû au manque de soutien parental, des faibles attentes des enseignants ou d'un environnement hostile, les Roms abandonnent l'école.
- Les professeurs ne disposent pas d'enseignements appropriés pour les enfants des minorités.

## **LES MEILLEURES PRATIQUES**

En Communauté française, le décret relatif aux mesures de lutte contre certaines formes de discrimination s'applique à l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur, supérieur, etc.). La Région de Bruxelles-Capitale mit en place des dispositifs régionaux d'intégration scolaire à travers ses 19 communes. Des dispositions furent prises pour que les écoles et les associations locales assistent et apportent un soutien scolaire aux jeunes en difficulté. Au niveau de la Commission communautaire française (COCOF), plusieurs mesures furent prises dont le projet "Ecole civique", les pratiques préventives et correctives, la coopération avec la société civile sur les démarches d'orientation des élèves, le projet d'insertion professionnelle, le dispositif d'insertion scolaire des nouveaux arrivants élèves (DASPA) et le dispositif interne d'intégration scolaire (DIAS) ;

-En région bruxelloise là où c'est possible il existe une répartition égale des enfants de même nationalité dans différentes classes avec l'intention d'éviter la ségrégation.

Dans une école de la ville de Gand, une classe fut ségréguée avec des enfants roms de Bulgarie, de Roumanie et de Slovaquie. Ils furent réunis en tant qu'enfants ayant des besoins visant à les aider à progresser dans les programmes scolaires étant planifié qu'ils soient séparés lorsqu'ils atteindront le niveau de leurs camarades non roms.





-Introduction de médiateurs scolaires dans les écoles à prédominance scolaire immigrée. Les médiateurs scolaires assurent la communication entre les enseignants, les parents et l'enfant. Ils aident souvent les enfants avec la langue que l'enfant parle et aident à la préparation des devoirs. Ils communiquent à l'enseignant les problèmes de la famille et communiquent aux parents les tâches et les demandes que l'enseignant a faites. Les écoles d'Anderlecht, Molenbeek, Scaerbeek, Laeken et Saint José fonctionnent avec l'aide de médiateurs scolaires.



## **RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UE QUANT A L'APPLICATION DE STRATEGIES NATIONALES D'INTEGRATION DES ROMS**

Prise de connaissance avec l'exemple de la Belgique

- Lutte contre l'abandon scolaire précoce
- Suppression de la ségrégation scolaire
- Promotion de l'engagement parental

Conclusions générales de la Commission européenne pertinentes pour tous les États membres concernant l'égalité de l'accès des Roms à l'éducation.

Les États membres optent le plus souvent pour des mesures visant à améliorer le niveau d'instruction : lutte contre le décrochage scolaire ; encourager la transition vers – et l'achèvement de l'enseignement secondaire et supérieur ; ou fournir un soutien pour compenser les lacunes en matière d'éducation ou un désavantage matériel. Prises ensemble, ces types de mesures représentent 36 % de toutes les mesures d'éducation. D'autres groupes importants de mesures portent sur : la transition de l'éducation à l'emploi en soutenant l'enseignement professionnel ; le développement de carrière et l'apprentissage tout au long de la vie ; et le développement des capacités des professionnels (9-11%)

Les mesures moins répandues se concentrent sur les interventions d'inclusion intégrées et sur l'introduction de l'histoire et de la culture roms dans les programmes (6-6 %)

### **Performances et défis**

La réalisation la plus répandue mentionnée par les PNRC dans le domaine de l'éducation est la médiation 9. Parmi les autres réalisations figurent : le développement des capacités des écoles maternelles 10 ; un meilleur soutien à la lutte et au suivi du décrochage scolaire 11 ; et inclure des sujets liés à l'inclusion des Roms et à la non-discrimination dans la formation des enseignants ou les programmes nationaux 12

Les défis les plus importants mis en évidence par les PNRC incluent : la scolarisation, l'absentéisme, le décrochage scolaire, la transition du primaire au secondaire et l'achèvement de l'enseignement secondaire. 13 D'autres défis incluent : la lutte contre la ségrégation 14 ; assurer et développer les capacités humaines 15 ; coopération entre les



parties prenantes 16 ; promouvoir l'éducation et l'accueil des jeunes enfants; 17 apprentissage des adultes et éducation de la seconde chance 18 ; et disponibilité des données 19.

### **Perfectionnement des politiques**

L'éducation est le domaine qui compte le plus grand nombre d'interventions et d'évaluations. C'est donc aussi le domaine qui compte le plus grand nombre d'approches prometteuses et d'enseignements politiques communs à plusieurs pays. Certaines des leçons politiques importantes dans ce domaine comprennent : l'importance de l'intervention et de la prévention précoces ; la nécessité d'assurer la participation et l'autonomisation des parents roms (en tant qu'élément clé du soutien aux enfants à chaque étape de l'éducation) ; le rôle des activités parascolaires dans le renforcement de l'identité et des réseaux sociaux des enfants roms ; la pertinence de mesures d'accompagnement complexes continues (tutorat combiné à une bourse et suppression d'autres barrières de coûts) pour favoriser la transition entre les niveaux d'études et l'emploi. Bien que les actions positives aient contribué à améliorer la participation des Roms à l'éducation, il est important d'éviter de réserver des places affectées aux Roms lors d'une admission régulière.

En particulier dans les États membres comptant une forte proportion d'élèves roms, une approche systématique, complexe et à long terme est nécessaire pour lutter contre la ségrégation scolaire et de classe, qui reste un problème urgent qui compromet le succès d'autres mesures d'inclusion. Les éléments clés de cette approche sont : la fourniture d'un accès précoce et gratuit à une éducation et à des soins inclusifs de qualité pour la petite enfance dans des environnements intégrés (à la fois pour préparer les enfants roms et pour surmonter les préjugés entre les enfants et les parents roms et non roms afin de prévenir une ségrégation ultérieure) ; soutenir les parents roms dans le choix de l'école; fermeture progressive des écoles ségréguées par les autorités éducatives ; et la répartition des enfants roms dans plusieurs écoles (grâce à la réorganisation des zones de recrutement scolaire).

Ces mesures actives de déségrégation devraient être accompagnées d'un soutien financier et professionnel supplémentaire pour favoriser l'intégration sociale et scolaire des



enfants roms dans les écoles ordinaires, telles que : la prise en charge des frais de transport, de matériel scolaire, de repas, d'activités extrascolaires, de cours supplémentaires ; la formation du personnel et des enseignants du préscolaire aux nouvelles méthodes d'enseignement dans des contextes scolaires intégrés (y compris l'élimination des stéréotypes) ; faciliter la communication entre les parents et les écoles; informer les parents des avantages de l'éducation intégrée; tutorat d'étudiants, soutien après l'école pour les enfants roms, emploi d'enseignants assistants ; des mesures de sensibilisation du grand public à l'importance de l'inclusion scolaire et de l'éducation interculturelle pour les relations intercommunautaires via des campagnes et des médias (20).

Approches prometteuses:	Priorités qui méritent plus d'attention:
<ul style="list-style-type: none"> <li>• BG, CZ, DK, EL, FI, FR, HR, HU, LT, PL, SK: Introduction ou élargissement de l'obligation préscolaire (gratuite), développement des jardins d'enfants, financé par l' formations d'enseignants du préscolaire ;</li> <li>• CY, EL, ES, IE, IT, HR, HU, LT, LV, NL, PL, PT, RO, SE, SI: Programmes visant la prévention de l'abandon scolaire de roms (filles) à travers un soutien après les classes, tutelle, octroi de bourses d'études, pontifiage, intermédiation, assistance, deuxième chance, formation de professeurs, soutien aux familles.</li> <li>• AT, CY, FI, HU, IE, IT, PT, RO: Introduction de l'histoire des roms (y compris l'Holocauste) et/ ou de la culture dans les programmes nationaux d'éducation.</li> <li>• IE, HR, RO: Affectation de places prévues pour des roms dans l'enseignement secondaire et universitaire</li> <li>• LT: Réseau d'écoles, fréquentées par des enfants roms, qui sont formées à la mise en place de capacité et développement des compétences</li> <li>• SE: Formation de professeurs (Université de Sodertorn) et enseignements secondaire pour adultes en romani ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'éducation à domicile et enseignement précoce en tant que partie des programmes diversifiés d'intervention précoce et de prévention</li> <li>• Introduction ou élargissement ultérieur d'un enseignement préscolaire de qualité, inclusif, gratuit et obligatoire et élimination des obstacles financiers et non financiers devant l'accès</li> <li>• Promotion de la qualité, l'inclusion et les résultats dans l'éducation moyennant des stimulus (financement et réforme de la formation de professeurs), attirer les meilleurs professeurs dans l'école/les régions défavorisées ;</li> <li>• Suivi systématique et lutte contre la ségrégation dans les écoles et les classes avec des mesures à long terme, préparatoires et accompagnatrices en faveur des familles de roms ;</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un soutien public et coopération de toutes les parties intéressées afin de compléter toutes les mesures formelles visant l'élimination de la ségrégation.</li></ul> <p>Recours à des bourses d'études, tutelle et activités extrascolaires afin de prévenir le décrochage scolaire précoce et de promouvoir la transition vers l'étape suivante d'éducation ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Orientation vers les filles roms, leurs parents et professeurs afin de lutter contre les stéréotypes liés au sexe et la réduction de l'abandon scolaire précoce ;</li><li>• Soutien à la transition vers et à l'achèvement des études secondaires et instruction ultérieure, y compris à travers une orientation professionnelle des élèves roms et leurs familles.</li></ul>
--	---